



**MAISONS DU MONDE :**  
**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
**DU 12 JUIN 2020**

**Nantes, 12 juin 2020**

L'Assemblée Générale des actionnaires de Maisons du Monde s'est réunie le vendredi 12 juin 2020, 55, Rue d'Amsterdam à Paris 8<sup>e</sup>, sous la présidence de Peter CHILD.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et des mesures de restrictions prises par le gouvernement, l'Assemblée générale s'est tenue à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et de toute personne ayant droit d'y assister. La séance a été enregistrée dans les conditions du direct en présence d'un huissier de justice. Autour du Président, le bureau était réuni avec un secrétaire et deux scrutateurs désignés parmi les actionnaires par le Conseil d'administration.

La retransmission audio de la séance est accessible sur le site internet de la Société à l'adresse : [www.corporate.maisonsdumonde.com](http://www.corporate.maisonsdumonde.com).

Dans ces conditions exceptionnelles, le quorum de l'Assemblée était de 61.7%, représentant 27 720 538 actions pour 136 actionnaires ayant voté par correspondance ou donné mandat au Président.

Les actionnaires ont adopté les 36 résolutions soumises à leur vote dans les conditions suivantes :

L'Assemblée générale a tout d'abord approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2019, ainsi que l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'administration.

En matière de gouvernance, l'Assemblée générale a approuvé la politique de rémunération de la Directrice générale pour l'exercice 2020, ainsi que les éléments de la rémunération qui lui ont été versés au cours ou attribués en 2019 ; de même ont été approuvés la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice en cours, et les informations relatives à la rémunération versée en 2019 aux mandataires sociaux.

Puis l'Assemblée générale a ratifié la nomination provisoire de Messieurs Peter CHILD et Michel-Alain PROCH, dont elle a ensuite renouvelé les mandats respectivement pour une durée de 3 et 4 ans. Le mandat de Madame Marie-Christine LEVET a également été renouvelé pour 2 ans. Enfin, l'Assemblée a nommé deux nouveaux administrateurs indépendants : Madame Laure HAUSEUX pour un mandat de 3 ans et Monsieur Thierry FALQUE-PIERROTIN pour un mandat de 4 ans.

Enfin, l'Assemblée a approuvé le renouvellement de l'autorisation conférée au Conseil d'administration de procéder à l'achat de ses propres actions, après avoir renouvelé pour six exercices le mandat de Commissaires au comptes titulaire de la Société KPMG SA.

Puis les Actionnaires se sont prononcés sur les résolutions soumises à leur vote à titre extraordinaire :



Ils ont notamment approuvé plusieurs délégations financières conférées au Conseil d'administration en vue de procéder à des augmentations de capital, ainsi qu'une autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance.

Enfin, les actionnaires ont approuvé l'harmonisation des Statuts de la Société avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le résultat des votes de l'ensemble des résolutions est disponible sur le site internet de la Société à l'adresse [www.corporate.maisonsdumonde.com](http://www.corporate.maisonsdumonde.com), dans la rubrique « Finances », puis « Assemblées Générales ».

\*\*\*

### **A propos Maisons du Monde**

Maisons du Monde est un créateur d'univers originaux dans le secteur de l'aménagement de la maison, offrant une gamme unique de meubles et d'objets de décoration à des prix abordables, déclinés en différents styles. Le Groupe développe ses activités grâce à une approche omnicanale intégrée et complémentaire, s'appuyant sur son réseau international de magasins, ses sites Internet et ses catalogues. Fondé en France en 1996, le Groupe a opéré une expansion rentable de ses activités à travers l'Europe depuis 2003. Les ventes du Groupe ont atteint 1 225 millions d'euros en 2019, et son EBITDA était de 153 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, le Groupe exploitait un réseau de 376 magasins dans neuf pays –France, Italie, Espagne, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, États-Unis et Portugal –, et a généré 45% de ses ventes hors de France. Le Groupe a également réussi l'intégration d'une plateforme de e-commerce complète et complémentaire, dont les ventes ont progressé de plus de 30% en moyenne par an de 2010 à 2019. Cette plateforme, qui a représenté 25% des ventes du Groupe en 2019, est disponible dans les neuf pays d'implantation des magasins, ainsi qu'en Autriche et aux Pays-Bas. En 2018, le Groupe a pris une participation majoritaire de 70% dans Modani, une enseigne d'ameublement présente aux États-Unis au travers de ses magasins et de son activité e-commerce. Modani, fondée en 2007, est une enseigne aspirationnelle d'art de vivre, qui propose une gamme unique de meubles modernes, contemporains et des années 1950 de qualité et à des prix abordables, avec une présence sur tout le territoire américain grâce à un réseau de 18 magasins.

[corporate.maisonsdumonde.com](http://corporate.maisonsdumonde.com)